

rivage, la profondeur de la mer devient de plus en plus grande. Puis, à une distance de 90 milles marins, le sol s'affaisse tout à coup, à une profondeur qui varie de 1.500 à 2.000 mètres. C'est au pied de cette falaise, qui est à peu près parallèle à nos côtes, que les sondages ont été effectués, et, comme les courants marins y ramènent une quantité considérable de mollusques, on en a recueilli de nombreuses espèces, dont M. Locard a opéré le classement. — M. l'abbé Chevalier fait hommage : 1° Des *Annales de la Ville de Romans*, œuvre posthume de son père, le docteur Chevalier, 2° de la collection de la *Revue des diocèses de Valence et de Viviers*, de l'année 1896, qui renferme notamment un travail sur un bréviaire manuscrit de la Bibliothèque nationale, qui, d'après quelques érudits, aurait appartenu à l'église de Digne, ce qui ne paraît pas établi à M. l'abbé Chevalier. — M. Bleton fait hommage d'un volume intitulé : *L'ancienne fabrique de soieries*, qui renferme des renseignements intéressants sur l'histoire de l'industrie de la soie à Lyon. — M. Perrin, trésorier, présente un rapport sur la situation financière de l'Académie et des diverses fondations dont la charge lui est confiée. — M. Berlioux communique une étude sur les rapports des Européens avec l'Extrême-Orient, à l'occasion de la découverte, dans l'île de Sumatra, de plusieurs inscriptions phéniciennes, mélangées de caractères grecs et qui remontent au IV^e ou au V^e siècle avant Jésus-Christ. Ces inscriptions sont, en effet, selon toute vraisemblance, un souvenir du voyage de Néarque, fait pendant l'expédition d'Alexandre et dont Arrien a fait le récit. Cette expédition ne fut, d'ailleurs, que le prélude des relations commerciales que les Grecs entretenirent avec l'Extrême-Orient, soit par la Mer Rouge, soit par le golfe Persique. On comprend ainsi qu'à la suite de voyages répétés, on ait pu pénétrer jusqu'à l'Australasie et même jusqu'à la Chine.

Séance du 23 février 1897. — Présidence de M. Beaune. — M. Caillemet présente, au nom de la Commission des finances, un rapport sur les prix à décerner pendant le cours de l'année 1897, savoir : 1° Prix Christin et de Ruolz. Ce prix est maintenu au chiffre de 1.000 francs pour le concours ouvert sur le sujet suivant : *L'hygiène des eaux de Lyon*. 2° Prix Lebrun. Ce prix ne sera pas décerné cette année, sauf qu'une médaille de bronze pourra être accordée pour quelque invention ou découverte utile intéressant l'industrie lyonnaise. 3° Prix Ampère. Ce prix ne sera décerné qu'en 1899. 4° Prix Dupasquier. Ce prix de 300 francs sera décerné à